

INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF

UNIVERSITÉ PARIS 6 – PIERRE MARIE CURIE

Les inscriptions en régime cumulatif en 1^{ère} ou 2^{ème} année de *Licence Sciences et Technologie* (sans précision de mention) sont ouvertes :

du 16 octobre au 15 décembre 2017.

Elles s'effectuent **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**

sur le site de l'université à l'adresse suivante :

http://www.upmc.fr/fr/formations/inscriptions/cumulatifs/inscriptions_des_cumulatifs.html

Les étudiants déjà inscrits l'an dernier doivent se munir de leur numéro de dossier et mot de passe figurant sur leur carte d'étudiant 2016/2017.

Pour les étudiants de 2^{ème} année non inscrits l'an dernier à UPMC, s'orienter à la rubrique : *deuxième année non inscrit en cumulatif à UPMC*.

Pour toute question, une adresse vous est dédiée : scolariteL1@upmc.fr

Une fois votre saisie terminée, vous devrez imprimer puis transmettre votre dossier (accompagné des pièces demandées) au secrétariat CPGE du lycée au plus tard le :

Vendredi 8 décembre 2017

Passé cette date, vous devrez assurer vous-même l'envoi de votre dossier.

N.B. :

Les frais d'inscription pour cette année s'élèvent à :

- 189,10€ pour les étudiants non boursiers
- 5,10€ pour les étudiants boursiers

Le chèque fourni lors de votre inscription sera ajouté à votre dossier ou restitué si le montant est erroné. Pensez à vous munir d'un nouveau chèque au bon montant si nécessaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ILLISIBLE SERA REFUSÉ

- prenez connaissance de la liste des pièces à fournir
- n'oubliez pas de dater et signer votre dossier

tournez, SVP →

POURQUOI S'INSCRIRE EN CUMULATIF ?

En cas de non admission en deuxième année de votre classe préparatoire, cette inscription en cumulatif vous permettra de bénéficier d'une réorientation au sein de l'UPMC dans une des mentions de licence.

Réorientation au sein de UPMC - PARIS 6 : **UNIQUEMENT EN FIN D'ANNÉE**

La réorientation en fin d'année est possible pour l'étudiant qui s'est inscrit en cumulatif.

Les étudiants cumulatifs pourront être autorisés, après examen de leur dossier en commission, à s'inscrire en :

- L2 ou L1 pour les 1^{ère} année
- L3 ou L2 pour les 2^e année.

La commission se réunira début juillet 2018.

NB : Si vous souhaitez vous réorienter en fin d'année universitaire : rendez-vous sur le site de UPMC à partir de mai 2018.

L'inscription à l'université comporte 3 étapes chronologiques administratives

Candidature
(pré-inscription)



Inscription
Administrative
(IA)



Inscription
Pédagogique
(IP)

(Examen du dossier de candidature par une commission pédagogique)

(Inscription effective après autorisation de la commission pédagogique)

(Inscription aux enseignements de l'université)